

## **Les galets encochés et incisés du Paléolithique supérieur final de Belgique**

par

M. DEWEZ

### **Avant-propos**

Au stade actuel de la recherche en préhistoire, les galets encochés ne semblent encore tenir qu'un rôle marginal au sein des composantes significatives utilisées pour caractériser les cultures du Paléolithique supérieur final.

Cependant, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, PIETTE (1896), avait introduit une catégorie nouvelle dans l'éventail des «fossiles directeurs» utilisés comme critères chronostratigraphiques. Dans le magnifique album qu'il consacra aux galets coloriés du Mas d'Azil, il démontrait la place originale et importante de ces documents apparemment non utilitaires, associant comme support le galet roulé à un décor non figuratif composé de bandes et de taches de couleurs. Malheureusement, les galets coloriés, associés d'une manière évidente au groupe azilien, ne furent que rarement retrouvés en dehors du site éponyme. La possibilité d'une mauvaise conservation du pigment sur les galets ou la difficulté de son identification pourrait être une cause de la faible représentation de ces témoins.

Il n'en va pas de même de la gravure de traits au silex sur des galets : la préservation en est infiniment plus sûre. Il nous semble utile de rappeler ici que parfois, à côté des peintures sur galets, le Mas d'Azil livra aussi des galets incisés d'encoches ; l'un d'eux montre, par exemple, deux groupes de 5 encoches en vis-à-vis à côté de trois doubles bandes transversales hachurées (Fig. 1) (PIETTE 1896, pl. XI, fig. 1).

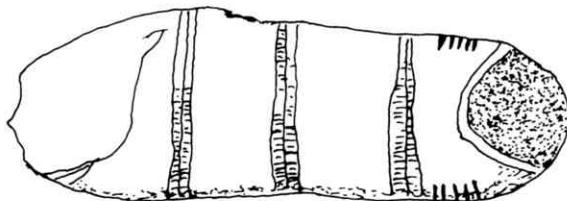


FIG. 1. – Galet du Mas d'Azil, d'après Piette.

Peut-être à cause de leur meilleure conservation, les galets encochés paraissent avoir une répartition beaucoup plus vaste, tant diachronique que spatiale.

Il faut encore ajouter que la récolte de tels documents, spécialement dans les fouilles anciennes, ne fut sûrement pas toujours exhaustive. D'une part les archéologues, ne s'attendant pas toujours à en trouver, ne les cherchaient pas particulièrement, d'autre part, certains gisements comprenant bon nombre de galets roulés, non travaillés par l'homme, peu d'entre eux furent examinés avec l'attention nécessaire pour les reconnaître. C'est pourquoi nous croyons que l'échantillonnage dont nous disposons n'est probablement que peu représentatif.

Il n'en reste pas moins que ces galets encochés ou incisés pourraient, à notre avis, être utilisés utilement pour l'identification de certains groupes culturels. Une composante de plus à ajouter à l'inventaire de l'outillage lithique ne peut être qu'un progrès.

Il conviendrait d'orienter les recherches vers l'analyse de la composition des séries d'incisions et la disposition formelle des encoches par séries numériques. On pourrait peut-être arriver à déceler la progression de certains concepts abstraits à travers l'évolution buissonnante des cultures. Dès lors il nous a semblé utile de donner une analyse détaillée des quelques galets encochés que nous connaissons dans le Paléolithique supérieur final de Belgique.

Nous devons à Madame GILBERT-LOUIS les précieux renseignements concernant la découverte du premier galet de Lommel ainsi que des informations très utiles au sujet des divers gisements tjongériens de ce site de Campine. Le professeur M. MARIËN nous a permis d'étudier les documents conservés dans les collections des Musées royaux d'Art et d'Histoire. Le professeur F. TWIESELMANN, avec sa libéralité coutumière, nous a largement ouvert les réserves des collections de l'Institut royal des Sciences naturelles. Qu'ils veuillent bien trouver ici le témoignage de notre vive gratitude pour leur aide bien amicale.

## 1. Les galets de Lommel

### 1.1. LE SITE

Il nous semble utile de donner quelques précisions sur ce site. Le «gisement» de plein air de Lommel est constitué d'une bonne quarantaine d'emplacements d'occupations attribuables au Paléolithique supérieur final. Le Tjongérien, faciès épigone du Creswellien de plein air continental, est la culture la mieux représentée ; l'Ahrensbourgien n'y est connu que par quelques témoins (DEWEZ 1974).

En de nombreux endroits, des vestiges post-paléolithiques viennent se superposer aux traces d'occupations plus anciennes, et les mélanges d'industries mésolithiques et paléolithiques ne sont pas rares. S'il est attesté que l'une des occupations paléolithiques, Lommel III, date bien de l'Alleröd (GULLENTOPS 1956, p. 235-237), rien ne prouve que toutes les occupations qui s'étendent sur plusieurs kilomètres

soient contemporaines au sein du Paléolithique supérieur final. Toutefois, il nous paraît très probable que l'extension chronologique du Tjongérien doit se limiter à la fin du Tardiglaciaire.

Les datations récentes du gisement de Meer (VAN NOTEN 1978) pourraient être dues à une contamination par la réoccupation du site au Mésolithique comme cela semble transparaître dans la composition de l'industrie lithique. Le Préboréal qui marque l'arrivée des groupes mésolithiques est caractérisé aussi en Belgique par un Maglemosien éventuel et le Beuronien ancien.

## 1.2. LE PREMIER GALET ET LES CIRCONSTANCES DE SA DÉCOUVERTE

### a. L'ensemble archéologique

Le premier galet encoché fut découvert le 1 septembre 1934 par Madame M. GILBERT-LOUIS et publié par J. HAMAL-NANDRIN, J. SERVAIS et M. LOUIS (1935) et ensuite par J. VERHEYLEWEGHEN (1956).

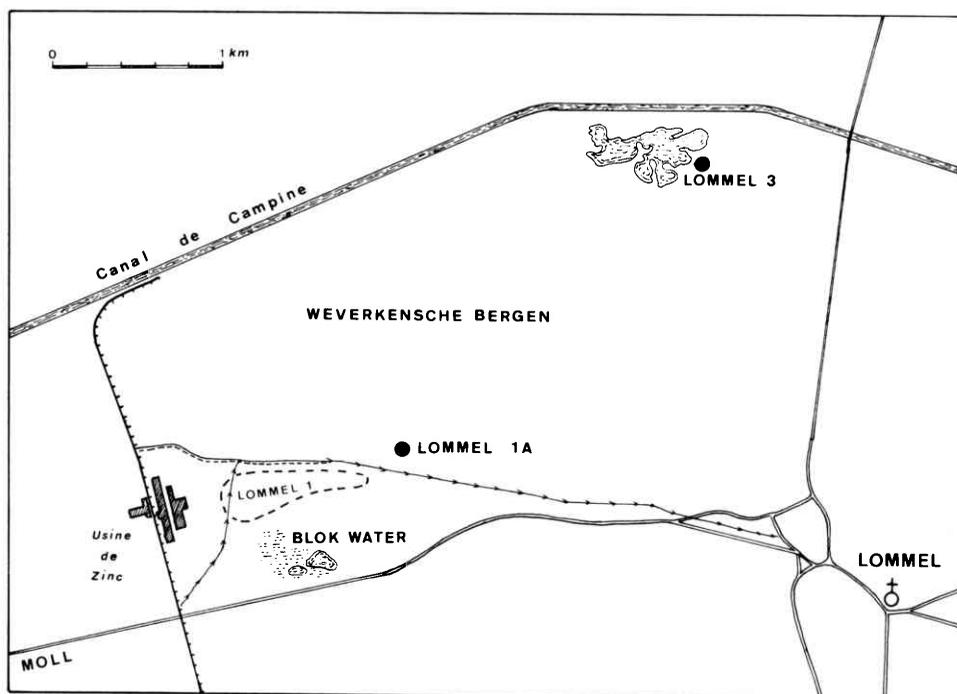


FIG. 2. – Carte de situation de Lommel 1A.

Les 11, 12 et 14 septembre 1934, J. HAMAL-NANDRIN, J. SERVAIS et M. LOUIS entreprirent une petite fouille au nord du chemin qui sépare le «Blok Water» des «Weverkensche Bergen» (Fig. 2). Ils trouvèrent à cet endroit (Lommel 1 A), à la

base du podzol, une structure formée par trois petits «fonds de fosse» associés en un seul ensemble d'habitat, chaque «fosse» ne dépassant pas deux mètres de diamètre. Ce site ne se révéla pas très riche, selon les estimations des fouilleurs ; il livra cependant du matériel lithique, quelques morceaux d'oolithe et un galet encoché. Ce galet fut conservé d'abord dans la collection Hamal-Nandrin et finalement dans celles des Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles.

Madame GILBERT-LOUIS ayant conservé un ensemble lithique provenant de ces fosses, nous pouvons en présenter un échantillonnage à titre indicatif. Les documents conservés dans la collection Hamal-Nandrin sont mélangés au point qu'il ne nous paraît pas possible de les distinguer de ceux provenant d'autres récoltes à Lommel.

L'outillage comprend de nombreux outils à dos. Signalons des pointes de Tjonger (Fig. 3, n<sup>os</sup> 1 et 2), dont l'une (n<sup>o</sup> 2) est abîmée par un enlèvement en coup-de-burin, et des pointes à dos plus anguleux rappelant les pointes de Creswell (Fig. 3, n<sup>o</sup> 3).

L'outil que nous faisons figurer ici est fracturé à la base et il pourrait s'agir d'une «pen knife point», pointe à bord abattu courbe dont le dos joint une troncature oblique s'élevant sur l'autre bord. Quelques lames à bord abattu rectiligne (Fig. 3, n<sup>o</sup> 6) ou sinueux (Fig. 3, n<sup>o</sup> 4) viennent compléter l'outillage des lames à dos. Les burins sur troncature paraissent fréquents, ils peuvent être doubles (Fig. 3, n<sup>o</sup> 10) ou simples et portent souvent des retouches tertiaires sur la troncature. On rencontre également quelques burins par enlèvements opposés, parfois opposés à des troncatures. L'une de celles-ci montre un émoussé prononcé comme si l'instrument avait été longuement emmanché. Un burin est obtenu sur encoche, la face inférieure de cet instrument est aménagée par des enlèvements transversaux et plats. Les pointes de Zonhoven, avec la troncature oblique aménagée du côté proximal, sont bien représentées. (Fig. 3, n<sup>os</sup> 7, 8, et 9). L'outillage se complète par une série de grattoirs, parmi lesquels, outre les grattoirs sur fragments de lames (Fig. 3, n<sup>o</sup> 13), des grattoirs à front surélevé sur éclats de petites dimensions (Fig. 3, n<sup>o</sup> 12) donnent une note originale à l'ensemble. Cette série nous semble clairement appartenir à l'une des séquences du Tjongérien.

#### b. *Analyse du galet encoché (Fig. 4 et 5)*

Il s'agit d'un galet roulé de couleur verdâtre auquel adhère une excroissance en quartz. Ses dimensions sont : longueur : 65 mm, largeur : 18 mm, épaisseur : 15 mm.

Ce galet est très probablement d'origine locale. Il a une section subtriangulaire et ses trois faces sont couvertes d'encoches profondément gravées. Nous désignerons chacune de ces faces par une lettre (A-B-C), pour en faciliter la description. La face B est plus érodée que les autres et cette altération de la roche rend la lecture des incisions beaucoup plus difficile. La face A est subdivisée en deux registres. Le registre supérieur comprend deux séries d'encoches, séries A1 = 6 traits et série

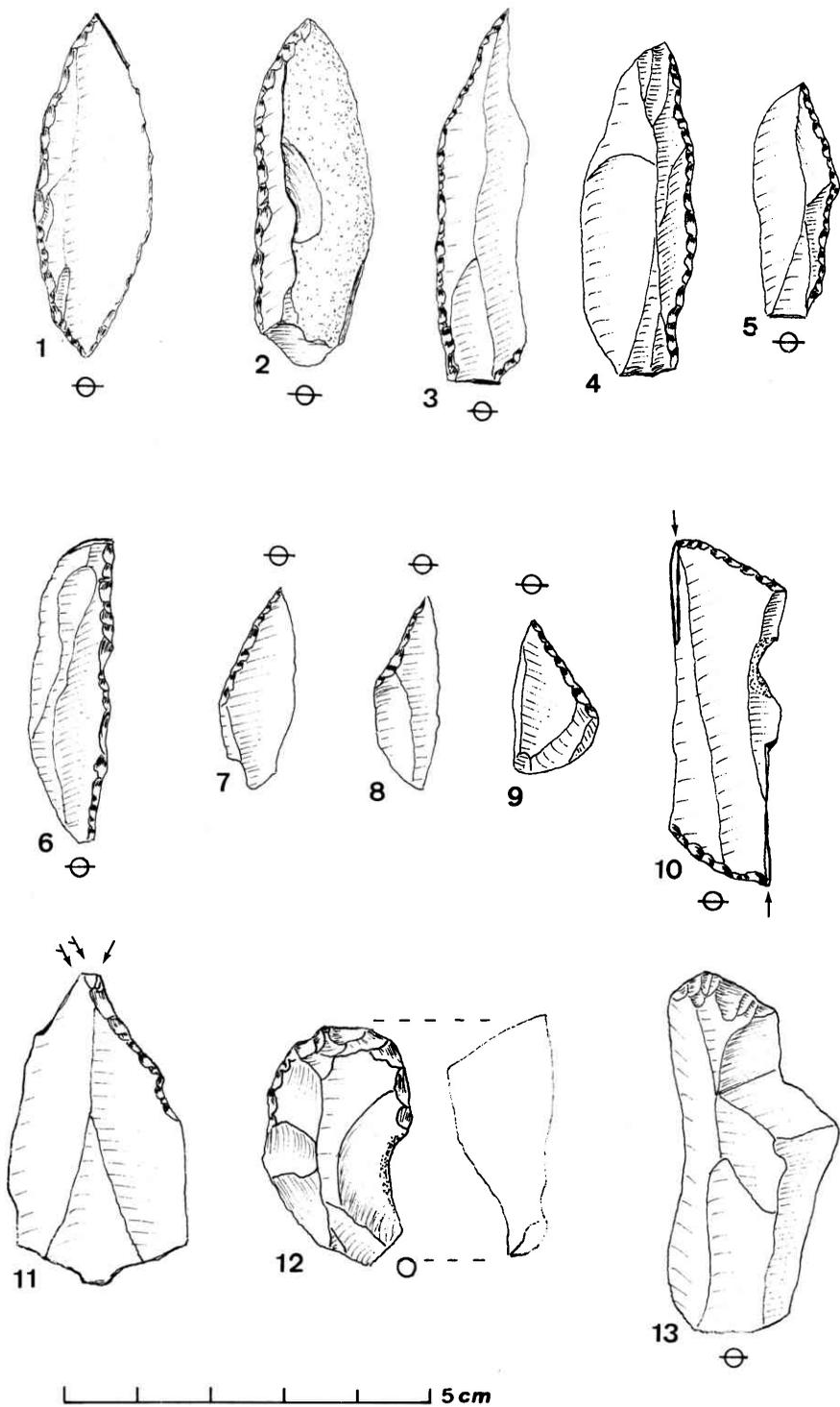


FIG. 3. - Lommel 1A : industrie lithique (coll. M. Gilbert-Louis).

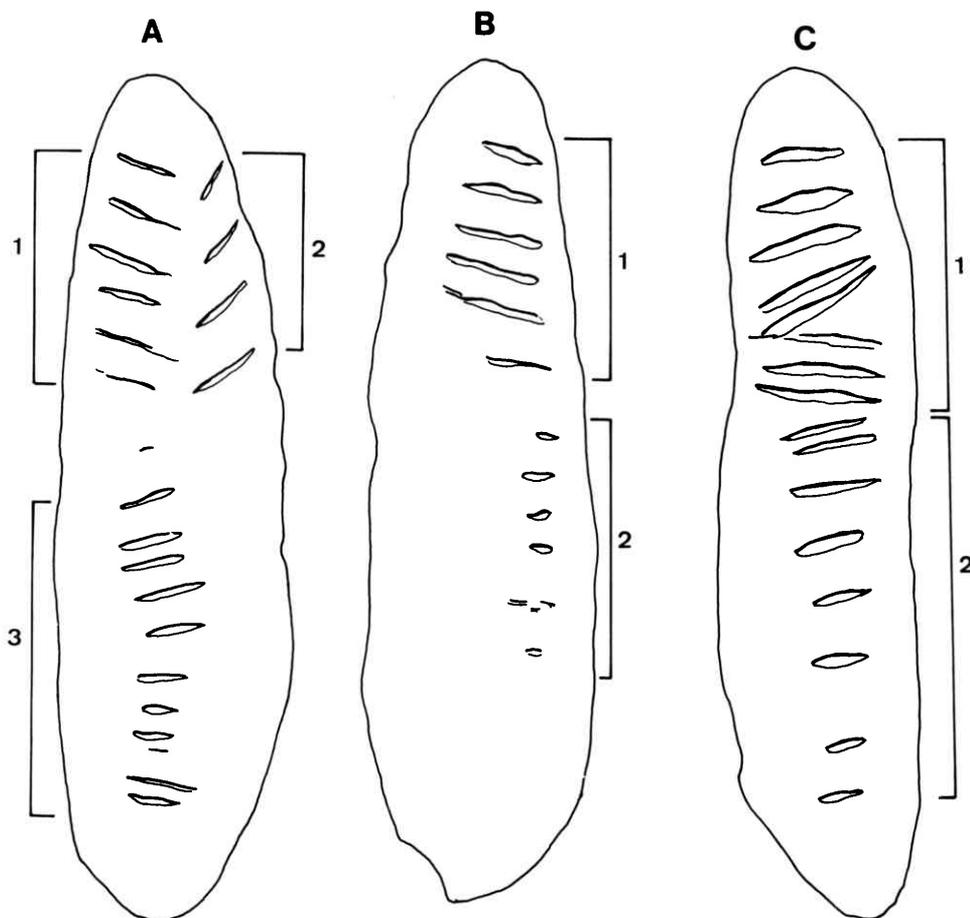


FIG. 4. – Le premier galet de Lommel (coll. Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles).

A2 = 4 traits. Le registre inférieur comprend une série A3 de 10 traits. On pourrait cependant distinguer un écart formant deux groupes de 5 encoches. La 8<sup>e</sup> encoche en partant du haut est doublée d'un trait beaucoup plus fin et superficiel. Enfin, on peut remarquer une incision très courte et très peu profonde entre les deux registres. La face B comprend également deux registres. Le premier, B1, se compose d'une série de traits assez longs sur la surface plate de cette face. Nous distinguons clairement 5 traits et puis un sixième séparé des autres par un écart plus grand. Le registre inférieur B2 comprend 6 encoches assez courtes gravées seulement sur le bord de cette face. La face C se compose d'un groupe de 5 encoches très profondes auxquelles on peut associer les 3 encoches suivantes disposées de manière à converger avec les précédentes. Le registre inférieur comprend 8 encoches, gravées sur le bord plus étroit de cette face.

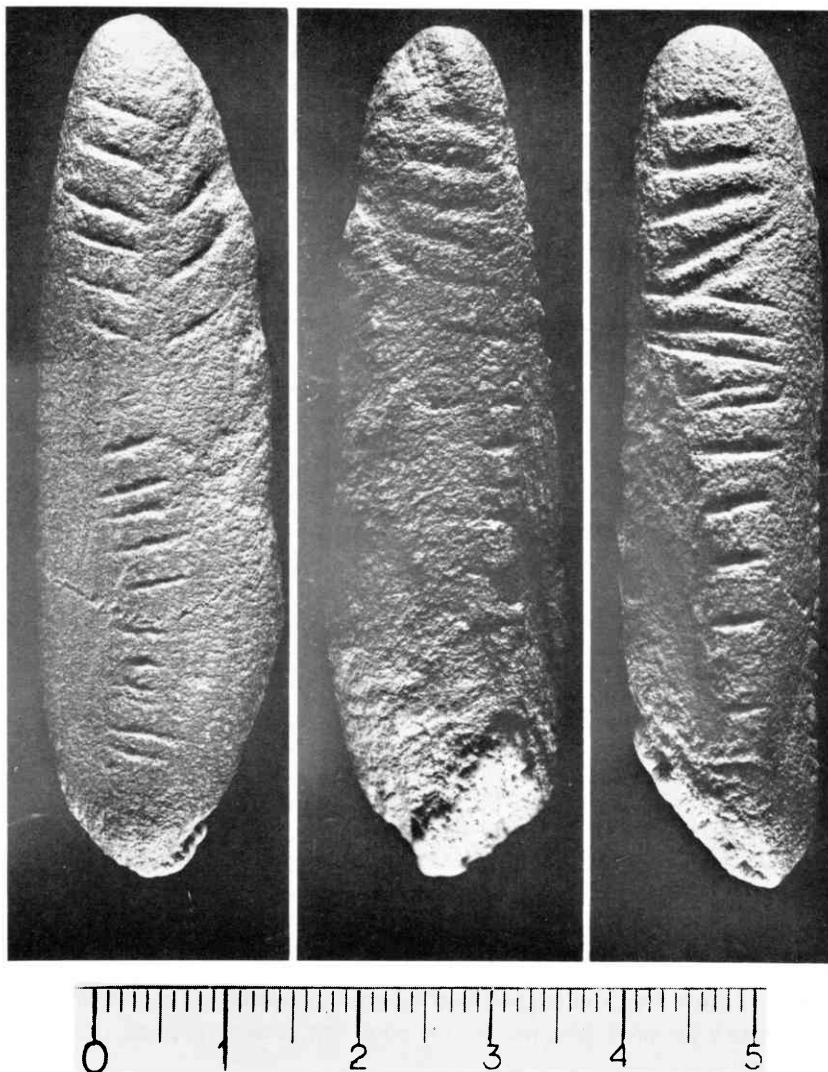


FIG. 5. – Le premier galet de Lommel.

### c. *Interprétation*

Ce galet nous semble témoigner d'un concept mathématique assez élaboré. L'organisation en deux registres est claire. Ces registres forment des valeurs numériques équivalentes : 8 ou  $5 + 3$ , 10 ou  $6 + 4$  ou  $5 + 5$  et 6 ou  $5 + 1$ . On pourrait y trouver la notion du simple, du double et du triple, du pair et de l'impair et de bien d'autres encore ; l'abaque représenté ici permet de nombreuses combinaisons.

Rappelons que le total des traits incisés est de 48. Les faces représentent respectivement 12, 16 et 20. On peut distinguer un pas de 4 entre chaque face. Les associations de doubles faces donnent les relations suivantes :

$$A + B = 2 \times C(20 + 12 = 2 \times 16)$$

$$A + C = 3 \times B(20 + 16 = 3 \times 12)$$

On pourrait remarquer aussi que  $A + B + C = 3 \times C$  et que  $A + B + C = 4 \times B$ . L'abaque représenté permet aussi de montrer que la somme des nombres impairs donne des nombres pairs ( $5 + 1$ ,  $5 + 3$  et  $5 + 5$ ) à partir peut-être du chiffre-base 5.

En réalité, on peut se demander jusqu'où cet abaque pourrait avoir été conçu, car les combinaisons mathématiques élaborées à partir de ces nombres nous entraînent à des constatations plutôt étonnantes. Des essais un peu plus complexes peuvent être démontrés : ainsi, si  $(A + B + C)^2 = D(48^2 = 2.304)$ , on aura  $B^2 = D/C(144 = 2304 : 16)$  ou encore  $D/B = B \times C$  et  $A^2 = B^2 + C^2$  tandis que  $B^2 = A^2 - C^2$ . Ces relations ne vont évidemment pas avec des nombres pris au hasard. On ne peut manquer de remarquer que la formule  $A^2 = B^2 + C^2$  avec les valeurs données est une application du théorème de Pythagore pour obtenir un angle droit.

### 1.3. UN SECOND GALET ENCOCHÉ (Fig. 6A et 6B)

Lors de nos recherches dans les riches collections des Musées royaux d'Art et d'Histoire, nous avons eu la surprise de découvrir un second galet provenant également de Lommel. Ce galet porte le numéro d'inventaire 15.846 de l'ancienne collection Verheyleweghen et aurait été acquis avec une petite série tjongérienne auprès de Br. A. WAUTERS. Nous ignorons tout des conditions de gisement.

Il s'agit encore d'un galet roulé, en grès de couleur brun-rougeâtre, sur lequel on peut distinguer sur une face et à une extrémité quelques traces d'ocre rouge. Ses dimensions sont : longueur : 63 mm, largeur maximum : 34 mm, épaisseur maximum : 12 mm. Ce galet est plat et il est gravé seulement sur une face et sur la moitié inférieure du bord gauche, ce qui nous fait penser qu'il est probablement inachevé.

La face gravée (Fig. 6A) montre une organisation en deux registres. Le registre supérieur se compose de deux groupes de 4 traits parallèles croisés ; le registre inférieur ne permet pas une lecture définitive ; on peut distinguer soit 10 encoches parallèles, soit 9 encoches, selon que la sixième en partant du haut est «double» ou bien qu'il s'agit de deux encoches distinctes. La partie du bord gauche qui est encochée comprend 11 traits ; le dixième et le neuvième sont beaucoup moins profondément incisés que les autres.

#### *Interprétation*

Il pourrait y avoir une relation d'équivalence entre A1 et A2, pour le reste les relations nous paraissent aléatoires. Le fait que ce galet est incomplètement gravé

ne permet pas, à notre avis, de tenter une interprétation utilisant des relations mathématiques. La subdivision de la face A en 2 registres fait penser à la même organisation que celle constatée sur le galet précédent.

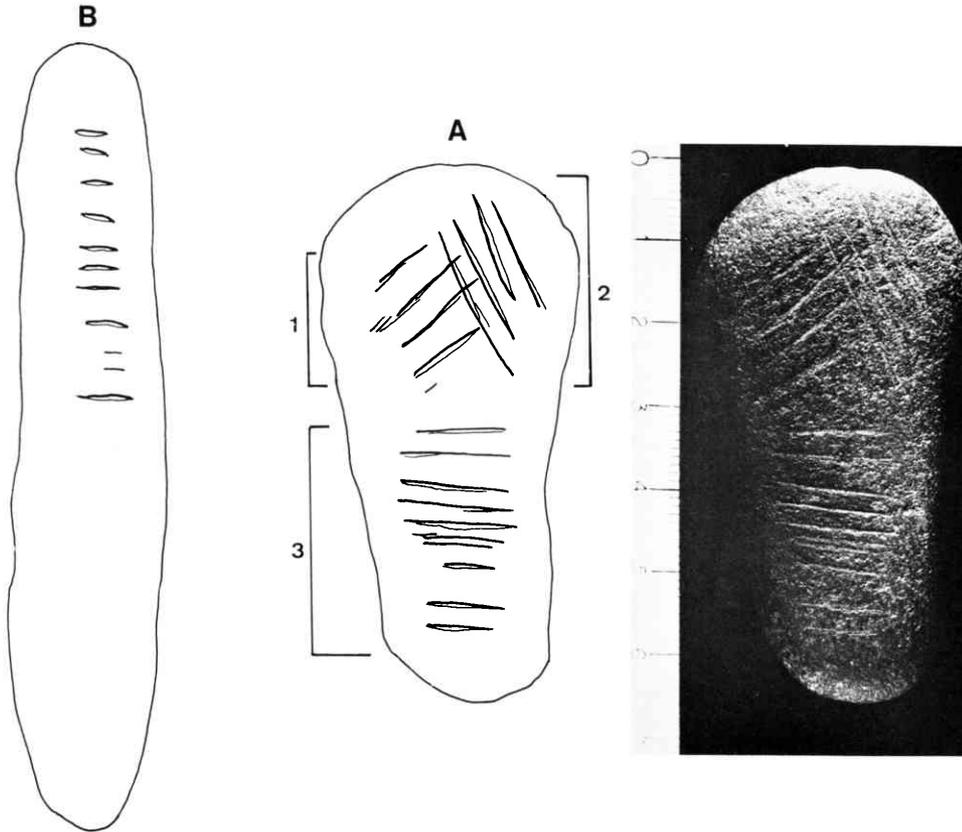


FIG. 6A et B. – Le second galet de Lommel (coll. Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles).

## 2. Galets du Magdalénien

### 2.1. GALET DE CHALEUX

Lors de ses fouilles en 1865, E. DUPONT découvrit de nombreux galets dans le niveau magdalénien (couche 5) de la grotte de Chaleux. Selon ce préhistorien, certains galets allongés avaient dû servir de «marteaux pour la taille du silex», tandis que d'autres, arrondis et «tous à peu près du même volume» auraient pu être utilisés comme pierres de fronde (DUPONT 1867, 2 : 47). Plusieurs de ces galets, conservés dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique montrent clairement des traces d'utilisation en retouchoir, l'un d'eux montre en outre des incisions qui peuvent être considérées comme non utilitaires.

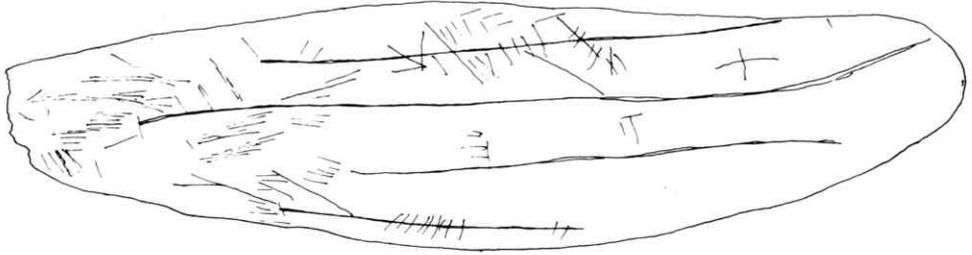
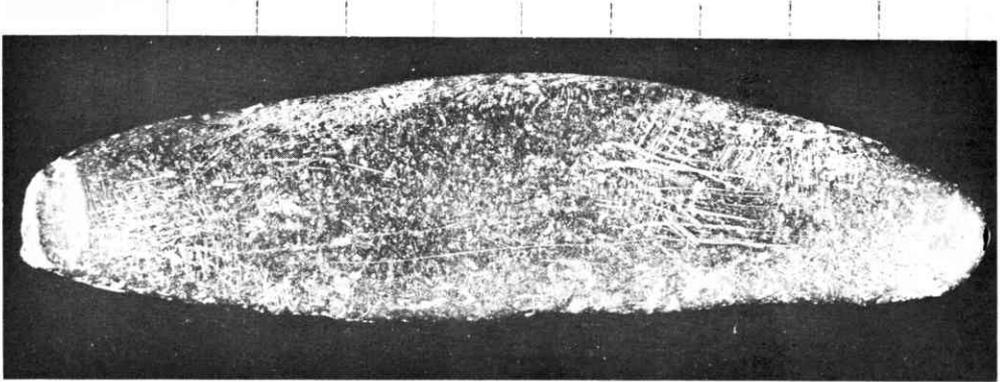


Fig. 7. – Galet de Chaleux (coll. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique).

Il s'agit d'un galet en calcaire (Fig. 7) dont les dimensions sont : longueur : 108 mm, largeur maximum : 28 mm, épaisseur maximum : 12,5 mm. Outre un esquillement à une extrémité et des zones portant des traces dues au travail de retouche du silex, on peut distinguer sur une face (Fig. 7A), une longue incision assez fine, dont une extrémité aboutit à un groupe de traits profonds et trop réguliers pour être dus à l'action en retouchoir. Sur l'autre face (Fig. 7B) on peut distinguer quatre longues incisions longitudinales, recoupées d'une manière désordonnée par de nombreux traits courts dans tous les sens.

### *Interprétation*

Le galet de Chaleux est du type à deux surfaces utilisées ; son «décor» est structuré par une longue ligne longitudinale sur une face et quatre lignes sur l'autre. Nous ne pouvons y distinguer ni figuration ni groupements de traits ayant une valeur numérique. Les incisions peuvent avoir une valeur symbolique mais elle n'est pas évidente. Il fut réutilisé ensuite comme outil. La transformation de galets décorés, parfois de figures animales, en retouchoirs, est bien connue dans le

Magdalénien. W. TAUTE (1965) en signale quelques exemples dans son étude consacrée aux retouchoirs.

## 2.2. GALET DE VERLAINE

La grotte de Verlainne ou «Trou des Nutons» à Tohogne (province de Luxembourg) fut découverte et fouillée par P. DESTINEZ et L. MOREELS qui y travaillèrent de décembre 1887 à avril 1888. Ils publièrent une courte notice préliminaire en 1888 et préparèrent un rapport plus complet qui ne fut jamais édité mais dont les illustrations sont conservées dans les archives du Service d'Archéologie préhistorique de l'Université de Liège.

Par la suite, d'autres recherches eurent encore lieu à Verlainne. Le Pr. J. FRAIPONT s'intéressa au site entre 1889 et 1901 (FRAIPONT 1908, p. 157). LEQUEUX y effectua encore une fouille vers 1909 et ses trouvailles aboutirent dans les collections des Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles.

Le galet gravé fut récolté par DESTINEZ et MOREELS ; il fut illustré à la figure 1 de la planche III du rapport inédit signalé plus haut. Sur cette photographie, on peut se rendre compte que sa surface était partiellement recouverte de concrétions calcitiques. Comme il n'en reste presque plus actuellement, c'est qu'il fut nettoyé entre-temps. Il s'agit d'un galet en schiste roulé (n° 1505 des Collections de l'Université de Liège) ; allongé et plat, il est fracturé à une extrémité. Ses dimensions sont : 92 mm de longueur, 22 mm de largeur, 7 mm d'épaisseur. On peut constater sur les deux faces, du côté de l'extrémité intacte, une zone montrant des traces de compressions dues à une utilisation en retouchoir.

Ce galet porte aussi un décor incisé. Du côté de la fracture, on peut distinguer clairement un signe, que nous classons dans les claviformes, et juste à côté, peut-être, un second, moins profondément gravé (DEWEZ 1974-76). Le long du bord droit, on peut distinguer, faiblement marqué, mais bien lisible sur la macro-photographie (Fig. 8, n° 1) une rangée de signes incisés en encoches parallèles et en zigzag. L'autre face porte la trace d'incisions plus ou moins longitudinales, fort effacées malheureusement.

Comme le décor se situait près de la cassure, nous avons vérifié si le fragment manquant à ce galet n'avait pas été récolté lors de fouilles ultérieures. Nous n'avons pas trouvé de morceaux pouvant se recoller directement sur le galet. Cependant, dans les collections de LEQUEUX aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, nous avons distingué un fragment d'extrémité de galet en schiste roulé qui n'avait pas été nettoyé, ce qui nous a permis de constater qu'il était maculé d'ocre rouge sur les deux faces : une extrémité porte une pellicule de concrétion calcitique.

La couche magdalénienne de la grotte de Verlainne était ocrée, aussi l'on retrouve beaucoup de documents provenant de cette grotte, esquilles osseuses, silex, tachés d'ocre rouge.



FIG. 8. – 1. Détail du décor du galet de Verlainne. 2. Décor d'un os gravé de Goyet (coll. Inst. roy. Sci. nat. Belgique).

Une coloration intentionnelle des galets de Verlainne, comme cela fut parfois imaginé, ne nous paraît ni vraisemblable ni démontrable. Le fragment récolté par LEQUEUX montre aussi les traces d'une utilisation en retouchoir ; sur les deux faces, on peut distinguer des incisions irrégulières tracées le plus souvent dans le sens longitudinal.

#### *Interprétation*

Comme le précédent, ce galet a été réutilisé en outil ; néanmoins ses gravures nous paraissent relever d'un symbolisme plus facile à replacer dans les décors magdaléniens. D'une part, le «claviforme» et d'autre part, les lignes où s'associent traits parallèles et zig-zags, sont des formes assez répandues pour lesquelles des interprétations ont déjà été proposées, comme nous allons le voir plus bas.

### 3. Comparaisons

Les galets de Lommel sont gravés sur roches dures, ils n'ont pas servi de retouchoirs, ils ne sont pas utilisés sur deux faces. L'un est travaillé sur trois faces, le second sur une face et un bord, et nous pensons qu'il est inachevé.

La disposition des séries d'encoches est organisée en deux registres que l'on pourrait appeler «verticaux». On peut remarquer que la disposition des encoches sur la face A du premier galet consiste en deux séries juxtaposées et convergentes, suivies par une série linéaire sur le registre inférieur. La disposition en encoches sur le second galet montre deux séries croisées sur le registre supérieur et une suite linéaire sur le registre inférieur. La signification des groupes d'encoches paraît correspondre à un abaque mathématique. Nous connaissons peu de galets encochés provenant de sites cresswello-tjongériens. Le Musée de Gough's Cave à Cheddar possède dans ses collections deux galets provenant des fouilles de 1927-1928. Le premier montre une curieuse répartition sur une seule face ; deux registres verticaux sont recoupés par une ligne transversale qui donne ainsi une partition en registres latéraux. Le second galet de cette grotte britannique présente une organisation en trois groupes, deux qui occupent les extrémités tandis que le centre est incisé de deux séries de traits croisés comme on peut le voir sur le deuxième galet de Lommel.

Il nous paraît utile de signaler que la grotte de Gough's Cave a aussi livré des os encochés, qui montrent des groupes d'encoches organisés en séries numériques régulières. Ces os encochés furent interprétés également comme des abaques mathématiques (TRATMAN 1976).

Il nous paraît intéressant de rappeler maintenant les galets peints et gravés de l'Azilien, qui apparaissent dès l'Alleröd, (THEVENIN et SAINTY 1974, DESBROSSES 1974). Les galets incisés aziliens montrent souvent une répartition des incisions soit en séries organisées périphériquement autour d'un groupe central, soit en séries réparties en registres latéraux. Le premier galet de Gough's Cave a beaucoup de similitudes avec les galets aziliens. Leur datation pourrait correspondre relativement bien avec celle de Lommel.

Si certains de ces galets gravés nous paraissent encore fort proches de l'abstraction symbolique des Magdaléniens, d'autres montrent d'une manière évidente que c'est la sériation des encoches en valeurs numériques qui avait une valeur significative.

Le Magdalénien belge montre parfois des os encochés dont l'organisation numérique des séries de traits indique la connaissance d'un système mathématique élémentaire (basé surtout sur les relations entre 1, 2 et 3) (DEWEZ 1979). Néanmoins, il nous semble que l'un des caractères majeurs des galets incisés magdaléniens est de présenter un symbolisme abstrait qui est fort éloigné des séries numériques du Creswello-Tjongérien.

Dès les débuts de la recherche préhistorique, LARTET et CHRISTY (1875, pl. XXIX, n° 3) présentaient un galet provenant des Eyzies qui offre certaines similitudes avec le galet de Chaleux (Fig. 9, n° 2). Le galet des Eyzies est gravé sur deux faces ; nous ne connaissons que celle que nous représentons ici. Il semble moins couvert d'enchevêtrements que celui de Chaleux. L'essentiel du décor est

une forme plus ou moins fermée, à la différence de Chaleux, structurée par 4 grandes lignes dans l'axe du galet, hachurée de quelques traits adjacents.

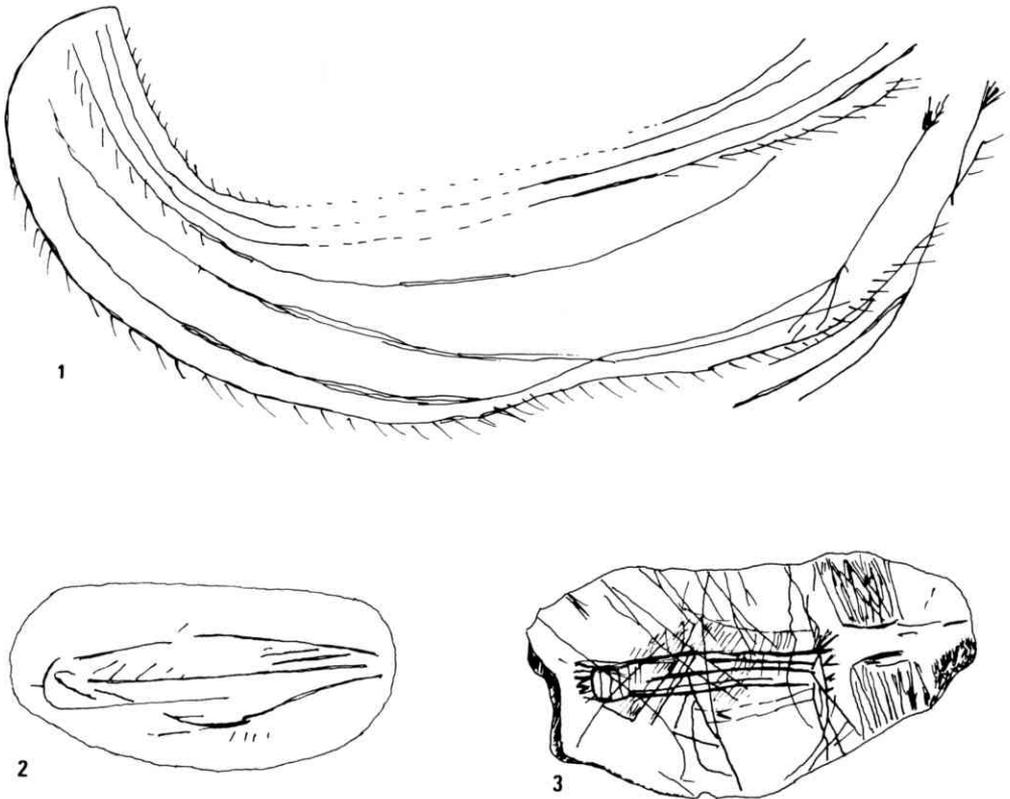


FIG. 9. — 1. Font-de-Gaume. 2. Les Eyzies. 3. Sordes.

Une perspective de recherche fort intéressante nous paraît avoir été ouverte par BREUIL, OBERMAIER et VERNER (1915, p. 59) lorsqu'ils proposèrent de voir des relations formelles entre une pierre gravée de l'art mobilier paléolithique et un décor de l'art pariétal. Le document mobilier provient de «la base de l'Azilien de Sordes». Le décor gravé sur pierre offre quelques similitudes avec le galet de Chaleux (Fig. 9, n° 3) : groupes de traits longitudinaux aboutissant à des lignes buissonnantes. Selon les auteurs précités, ce serait un décor en bandes à extrémités pectinées qui pourrait être mis en relation avec les rectangles à angles radiés de la caverne de la Pileta.

BREUIL, OBERMAIER, et ALCADE DEL RIO (1913, p. 38) ont signalé aussi dans l'art pariétal de LA PASIEGA des «tectiformes» en forme de galets incisés en longueur ou

en largeur avec un décor de lignes souvent entrecroisées. Il existe également à la grotte des Combarelles (CAPITAN, BREUIL et PEYRONY 1924, p. 51), un décor classé comme «tectiforme» peint en rouge (n° 53) situé près d'un «lion», qui a la forme d'un galet rempli d'incisions longitudinales. La caverne de Font-de-Gaume, possède aussi une gravure dont la forme rappelle le galet incisé de Chaleux (Fig. 9, n° 1 : CAPITAN, BREUIL et PEYRONY 1910, p. 230).

Il nous semble dès lors possible de formuler l'hypothèse qu'il peut exister une relation entre un document d'art mobilier, en trois dimensions, et une représentation dans l'art pariétal, en deux dimensions, chacune de ces formes évoquant un même concept symbolique. Il existe pas mal de signes «claviformes» qui ont, tout compte fait, la forme d'un galet avec des incisions longitudinales. Selon LEROI-GOURHAN (1965, p. 453), ils appartiennent au groupe des signes féminins et ils pourraient être mis en corrélation avec les objets sculptés en forme de «coléoptère» «coccinelle» etc. En Belgique, nous ne disposons actuellement que du «Coléoptère» en ivoire provenant de la couche magdalénienne de la grotte du même nom à Bomal-sur-Ourthe. Ce document (Fig. 10) est abîmé à la partie inférieure. Il devait avoir une forme ovale et est incisé d'un trait longitudinal central encoché, entouré lui-même d'une double ligne, recoupée à l'extrémité conservée par deux traits transversaux. Sa forme peut effectivement évoquer celle d'un galet allongé incisé de traits longitudinaux, toutefois le décor apparaît ici dépouillé de tous les buissonnements parasites qui masquent considérablement le galet de Chaleux. L'interprétation du «Coléoptère» de Bomal en tant que symbole féminin nous paraît plus probable que celle d'un leurre pour la pêche comme cela fut imaginé autrefois.

Le galet de Verlaine appartient à un autre schéma symbolique. Comme nous avons déjà donné notre point de vue sur le claviforme qui est représenté (DEWEZ 1974-76), nous nous attarderons maintenant sur la discrète série de signes en zigzag suivis de traits parallèles. Nous connaissons dans les collections provenant de Goyet, site qui devait à notre avis comporter plusieurs couches magdaléniennes, un document osseux gravé que l'on peut comparer utilement au décor schématique du galet de Verlaine. Il s'agit d'une esquille d'os long (longueur : 143 mm, largeur maximum : 21 mm) (Fig. 8, n° 2) conservée dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Ce document est inventorié sous le numéro 2751-112 et proviendrait du premier niveau de la 3<sup>e</sup> caverne fouillée par E. DUPONT. Des traces d'incisions au silex sont visibles sur les bords de l'os : la surface corticale a été partiellement raclée avant d'être décorée de deux groupes d'encoches juxtaposés. On observe d'une part des traits parallèles sur deux lignes et d'autre part une série de chevrons formant trois lignes. Ce type de décor se retrouve assez fréquemment dans l'art mobilier paléolithique et nous pouvons en citer quelques exemples. A Petersfels, un poinçon décoré montre une série de chevrons sur deux lignes (PETERS 1930, Pl. XXVI, fig. 7) (Fig. 11, n° 4).

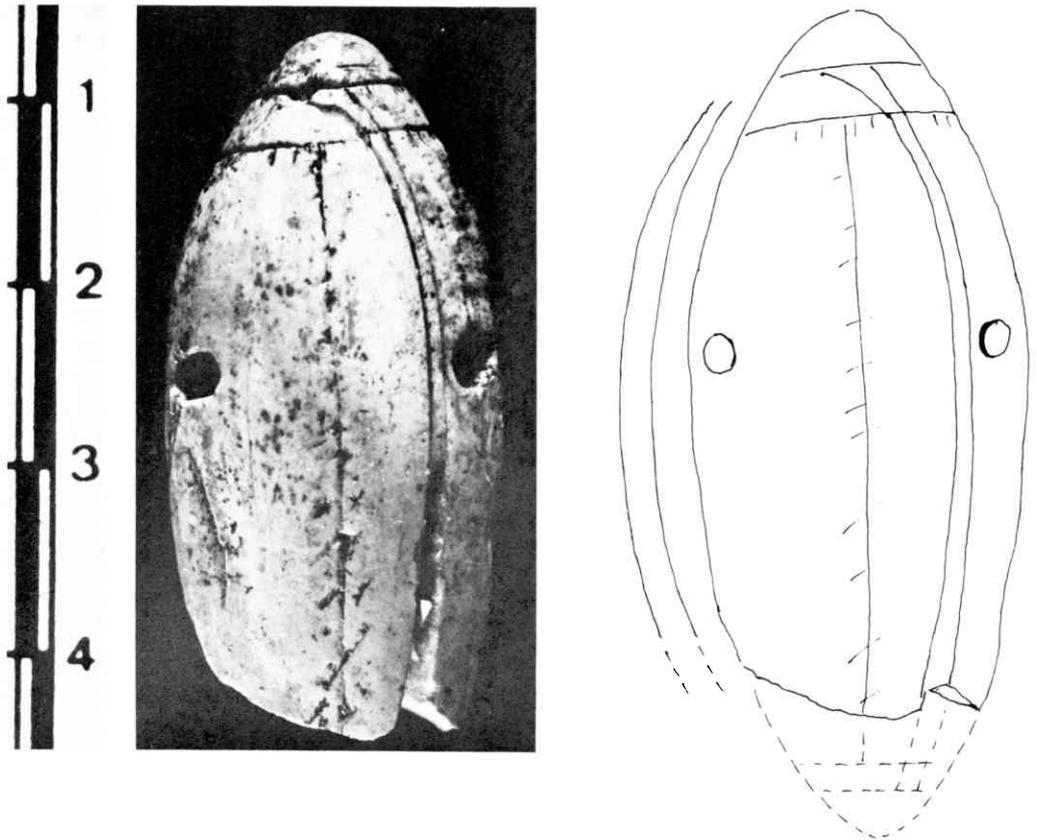


Fig. 10. – Le «coléoptère» en ivoire de la grotte du Coléoptère à Bomal-sur-Ourthe (coll. M.R.A.H.).

Dans le Magdalénien de Pekarna, ABSOLON et CZIZEK (1927, p. 24) ont découvert un instrument osseux à une extrémité fourchue opposée à une extrémité biseautée dont le décor rappelle celui de Petersfels (Pl. 11, fig. 1).

A La Colombière, site bien connu pour ses galets gravés, un fragment d'instrument osseux (ALLAIN 1958, fig. 3, n° 13) montre un décor de lignes en zig-zag associé à des séries de traits parallèles, bien similaire au décor du document de Goyet.

Dans un travail sur les dessins stylisés de la fin du Magdalénien, PEYRONY (1934, p. 414) présente quatre documents osseux provenant de La Madeleine et de Longueroc, dont un seul révèle une figure animale schématisée, mais sur chacun de ces documents, on peut constater un décor de lignes en zig-zag associées à une ou plusieurs séries de traits parallèles (Fig. 11, n°s 2 et 3). Le décor se retrouve aussi dans l'art pariétal, par exemple à Montespan, où l'on voit trois lignes courtes en zig-zag juxtaposées à un trait vertical (CAPITAN 1923, p. 547,

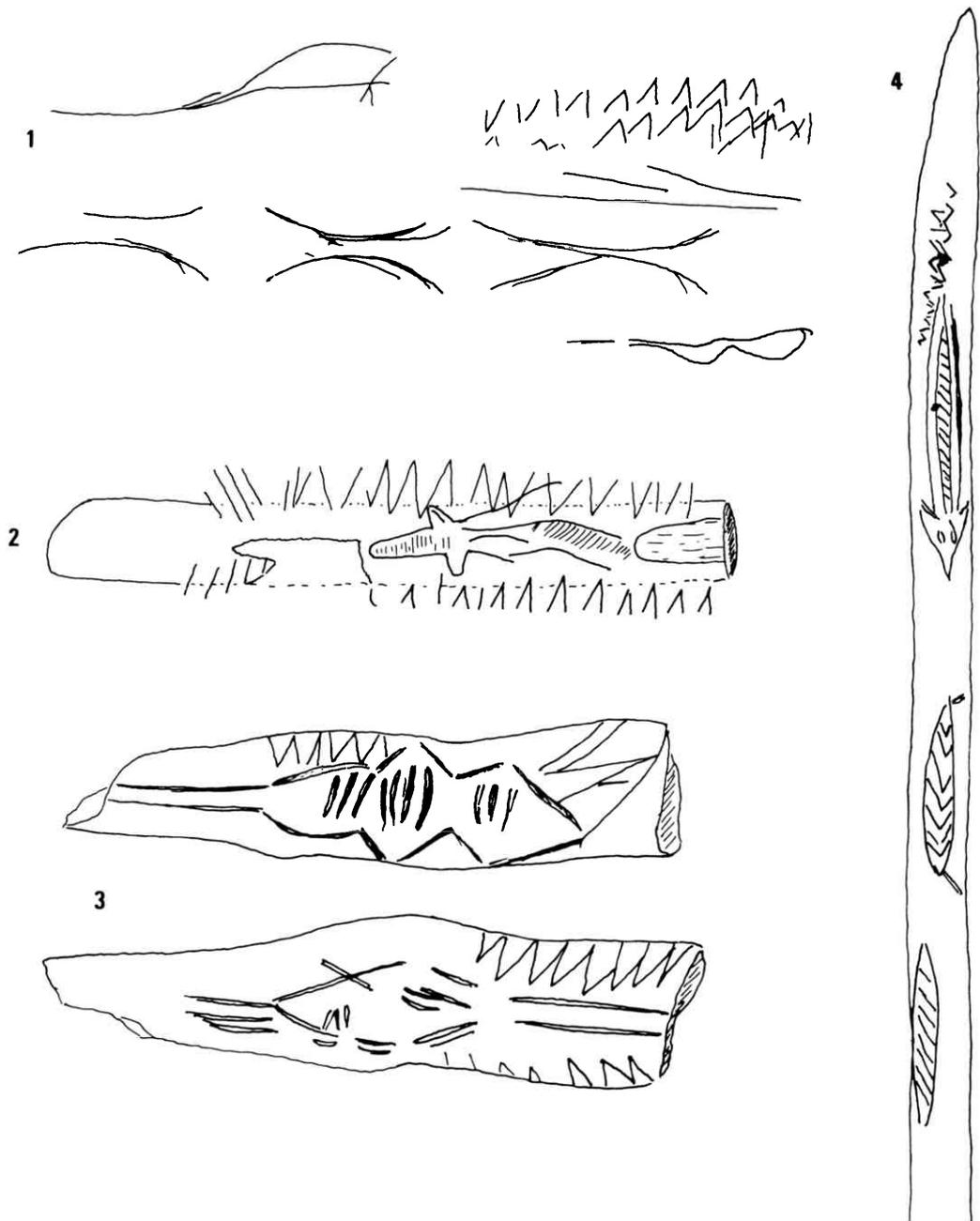


FIG. 11. - 1. Décor de Pekarna. 2. La Madeleine. 3. Longue Roche. 4. Petersfels.

fig. 13). CAPITAN (p. 549) considérait les zig-zag comme le signe de l'eau. Cette idée semble avoir été reprise à nouveau par MARSCHACK (1972, p. 335) à propos des zig-zag de Petersfels. Il est vrai que MARSCHACK complète son interprétation en ajoutant que trois autres signes décorant ce poinçon représenteraient des poissons (Fig. 11, n° 4). Si le signe le plus «réaliste» peut représenter un poisson vu d'en haut, on pourrait tout aussi bien y voir un loup vu d'en haut ou tout autre animal encore, tant qu'on le considère en vue aérienne. Il nous paraît tout aussi intéressant de remarquer que ce signe est juxtaposé au zig-zag et que son centre est formé d'une bande de traits parallèles, tandis que les deux autres «poissons» sont formés par des signes en forme de fuseau : le remplissage du premier est constitué de chevrons et celui du second de traits parallèles (MARSCHACK 1972, fig. 194 b).

On pourrait finalement considérer les décors du type de l'os de Goyet comme la représentation de deux ensembles bien distincts et associés. En se référant aux théories de LEROI-GOURHAN, on pourrait peut-être alors proposer une interprétation en signe couplé, associant les traits parallèles (signes en bâtonnets) et les chevrons réunis.

#### 4. Conclusions

Les galets encochés et incisés du Paléolithique supérieur final de Belgique ne sont pas très nombreux ou du moins très peu d'entre eux nous sont parvenus. Leur décor évoque le reflet de concepts bien différents, d'une part des abstractions mathématiques, d'autre part des signes codés symbolisant des idées.

Les premiers supportent une information qui semble destinée à être une démonstration d'évidence logique à leur lecteur, les seconds paraissent cacher un mystère qui ne peut être compris que par un lecteur initié. Pour les uns, les nombres et le jeu utile de leurs relations aboutissent à une représentation extravertie, dont la valeur se réalise dans l'information et la communication. Pour les autres, la symbolique incluse dans des signes schématiques qui peuvent supporter une valeur mythique dénote une voie plus introvertie réclamant une initiation révélatrice. Peut-être est-ce là le lointain reflet d'une facette perdue de ces deux civilisations ?

#### BIBLIOGRAPHIE

- ABSOLON, K. et CZIZEK, R.  
1927 *Die Palaeolithische Erforschung der Pekarna-Höhle in Mähren.*  
Brno, 90 p., 12 pl.
- ALLAIN, J.  
1958 Réflexion sur la chronologie du Magdalénien.  
*Bull. Soc. préhist. franç.*, **55** (9) : 535-545.
- BREUIL, H., OBERMAIER, H. et ALCADE DEL RIO, H.  
1913 *La Pasiega.*  
Monaco, Inst. Paléont. hum., 64 p., 29 pl.

- BREUIL, H., OBERMAIER, H. et VERNER, W.  
1915 *La Pileta*.  
Monaco, Inst. Paléont. hum., 65 p., 18 pl.
- CAPITAN, L.  
1923 Les manifestations ethnologiques et magiques sur les parois de la grotte de Montespan.  
*Revue anthropologique*, **33** : 545-550.
- CAPITAN, L., BREUIL, H. et PEYRONY, D.  
1910 *La caverne de Font-de-Gaume*.  
Monaco, Inst. Paléont. hum., 271 p. et 65 pl.  
1924 *Les Combarelles*.  
Monaco, Inst. Paléont. hum., 192 p. et 58 pl.
- DESBROSSES, R.  
1974 L'abri Gay à Poncin (Ain), nouveau gisement azilien du bassin rhodanien.  
*Congrès préhistorique de France*, 20<sup>e</sup> Session (1974) : 122-129.
- DESTINEZ, P. et MOREELS, L.  
1887-1888 Exploration de la caverne de Verlainne (Luxembourg) : Notice préliminaire.  
*Ann. Soc. géol. Belg.*, **15** : 145-148 et 113.
- DEWEZ, M.  
1974 Le groupe Ahrensbourgien dans le bassin de la Meuse en Belgique.  
*Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique, Malmédy*, 1972, *Annales I*, p. 17-21.  
1974-1976 Remarques à propos d'un fragment de concrétion excentrique en forme de symbole féminin provenant de l'Abri de Mégarnie.  
*Bull. Chercheurs Wallonie*, **23** : 193-207.  
1979 Note sur des documents encochés du Magdalénien de Chaleux et du Trou Magrite (Province de Namur).  
*Quartär*, **29-30** : 157-162, pl. 17-18.
- DUPONT, E.  
1867 *Notices préliminaires sur les fouilles exécutées sous les auspices du gouvernement belge dans les cavernes de la Belgique par M. Edouard Dupont*.  
Bruxelles, Mucquardt, 2 vol. p. m.
- FRAIPONT, J.  
1908 Les sciences anthropologiques et archéologiques.  
*In : Le Mouvement scientifique en Belgique 1830-1905*. Bruxelles, **2** : 141-163.
- GULLENTOPS, F.  
1956 Etude stratigraphique et géologique du gisement paléolithique de Lommel 3.  
*In J. VERHEYLEWEGHEN : Le Paléolithique final de culture périgordienne du gisement préhistorique de Lommel*, *Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist.*, **67** : 235-238.
- HAMAL-NANDRIN, J., SERVAIS, J. et LOUIS, Maria  
1935 Nouvelle contribution à l'étude du Préhistorique dans la Campine limbourgeoise.  
*Bull. Soc. préhist. franç.*, **32** : 175-203.

- LARTET, E. et CHRISTY, H.  
1875 *Reliquae Aquitanicae*.  
London, 302 p. + 204 p., 83 pl.
- LEROI-GOURHAN, A.  
1965 *Préhistoire de l'Art occidental*.  
Paris, Mazenod, 482 p., 803 fig.
- MARSHACK, A.  
1972 *Les racines de la civilisation*.  
Paris, Plon, 415 p.
- PETERS, E.  
1930 *Die altsteinzeitliche Kulturstätte Petersfels*.  
Augsburg, 75 p., 27 pl.
- PEYRONY, D.  
1934 L'art azilien périgordien, ses rapports avec l'art magdalénien final et l'art capsien.  
*Congrès préhistorique de France, 11<sup>e</sup> session, Périgueux* : 413-417.
- PIETTE, E.  
1896 Etudes d'ethnographie préhistorique : les galets colorés du Mas-d'Azil.  
*L'Anthropologie, 7* : 385-427 + un supplément de 25 pl. en chromolithographie.
- TAUTE, W.  
1965 Retoucheure aus Knochen, Zahnbein und Stein von Mittelpaläolithikum bis zum Neolithikum.  
*Fundberichte aus Schwaben, Neue Folge, 17* : 76-102.
- THEVENIN, A. G.  
1972 L'art azilien à l'Abri de Rochedane.  
*Homo, 23* : 223-231.
- THEVENIN, A. et SAINTY, J.  
1974 Géochronologie de l'Épipaléolithique de l'Est de la France.  
*Congrès préhistorique de France, 20<sup>e</sup> Session (1974)* : 605-615.
- TRATMAN, E. K.  
1976 A Late Upper Palaeolithic Calculator (?) Gough's Cave, Cheddar Somerset.  
*Proc. Univ. Bristol spelaol. Soc., 14(2)* : 115-122.
- VAN NOTEN, FR.  
1978 Les chasseurs de Meer.  
*Dissertationes archaeologicae gandenses, 18* : 109 p., 64 pl.
- VERHEYLEWEGHEN, J.  
1956 Le Paléolithique final de culture périgordienne du gisement préhistorique de Lommel.  
*Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist., 67* : 177-257.

Adresse de l'auteur : M. DEWEZ

Centre interdisciplinaire de recherches archéologique U. Lg.  
avenue Rogier, 12  
B-4000 Liège.